



COMMUNIQUE DE PRESSE



CISP MONTBELIARD-HERICOURT

VIOLENCES URBAINES DU MOIS DE JUIN/JUILLET 2023

« ACTES DE GAMINS » SELON UN AVOCAT

ALLIANCE POLICE NATIONALE félicite les enquêteurs pour le travail réalisé suite aux émeutes de juin/juillet 2023 et l'identification de sept émeutiers.

Le 16 novembre 2023, les cinq majeurs devaient être jugés en comparution immédiate.

L'audience étant repoussée au 19 décembre 2023, ALLIANCE POLICE NATIONALE s'étonne de la décision prise par le Tribunal en plaçant les mis en cause sous contrôle judiciaire jusqu'à cette date.

ALLIANCE POLICE NATIONALE SE DEMANDE QUEL SIGNAL LA JUSTICE SOUHAITE DONNER AUX DELINQUANTS.

ALLIANCE POLICE NATIONALE CONSTATE QUE L'AVOCAT D'UN DES JUSTICIABLES ESTIME QUE LES EMEUTES DE JUILLET 2023 NE SONT QUE DES ACTES DE GAMINS.

ALLIANCE POLICE NATIONALE N'ACCEPTE PAS CE TYPE DE POSTURE QUAND DES VIOLENCES SONT EXERCEES SUR DES POLICIERS.

VOICI UNE NOUVELLE PREUVE DU DENI DANS LEQUEL EVOLUENT CERTAINS ACTEURS DU MONDE JUDICIAIRE.

ALLIANCE ATTEND AVEC IMPATIENCE L'IDENTIFICATION ET LE JUGEMENT DES AUTEURS DE L'ATTAQUE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTBELIARD LORS DE CES MEMES EMEUTES.

LES FAITS SERONT-ILS AUSSI CONSIDERES COMME DES ACTES DE GAMINS ?